

**Membres du Bureau présents le 14 janvier :** Bernard CLAP, Trigance ; Michèle BIZOT-GASTALDI : Conseil général 04 ; Jean BACCI : Moissac Bellevue ; Maurice LALLEMENT : Valensole ; Antoine FAURE : Aups ; Delphine BAGARRY : Riez ; Christian GRIMALDI : Sillans la cascade

**Invités :** Patrick ROY, commission urbanisme et paysage

Le quorum n'étant pas atteint, les membres du Bureau ont été à nouveau convoqués pour le 23 janvier 2014 sans nécessité de quorum pour délibérer valablement.

**Membres du Bureau présents le 23 janvier 2014 :** Charles-Antoine MORDELET : Aiguines ; Bernard CLAP, Trigance ; Antoine FAURE : Aups

- 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Bureau du 4 décembre 2013 aux Salles sur Verdon**
- 2. Suite de la réflexion sur la réorganisation dans le cadre de l'évaluation intermédiaire de la charte**

Les membres du bureau ont poursuivi le travail initié depuis plusieurs séances sur la réorganisation dans le cadre de l'évaluation intermédiaire de la charte et plus particulièrement sur la clarification des rôles (instances, délégués), la mise en place d'adjoints thématiques, la reconnaissance et l'implication des élus et délégués.

Ces débats viendront alimenter le projet de modification du règlement intérieur du syndicat mixte qui sera proposé au prochain Bureau pour une validation finale au comité syndical du mois de juin par les nouveaux élus.

Ont également été débattues les questions relatives à l'adhésion des communautés de communes au syndicat mixte et la mise en adéquation du périmètre de la structure opératrice du SAGE et le bassin versant du Verdon. Ces deux points nécessiteront une modification des statuts, prévue pour la fin d'année 2014.

### **3. Dispositif de titularisation**

Dans le cadre de l'application de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi dans la fonction publique, les membres du Bureau se sont positionnés favorablement pour ouvrir à la titularisation les postes occupés par les personnes éligibles et en poste actuellement. Un programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire sera soumis à l'approbation du prochain comité syndical, après avis du CTP.

### **4. Mise en place du compte épargne temps**

Les membres du bureau ont validé le principe de mise en place d'un compte épargne temps pour les agents du syndicat mixte de gestion du PNR Verdon et ses modalités de fonctionnement sur la base d'un projet de règlement qui sera ensuite soumis à l'avis du CTP.

### **5. Développer l'utilisation de documents dématérialisés au sein du Parc**

Sur proposition de D. Bagarry, Présidente de l'inter-commission communication, les membres du bureau ont débattu sur l'intérêt et la possibilité de dématérialiser l'envoi de certains documents (notamment pour les réunions de bureau et comité syndical) de manière à limiter, voire supprimer les envois papier.

Les avis sont partagés au sein des membres du bureau. La question sera à nouveau posée à l'issue des élections municipales et donc aux nouveaux délégués.

### **6. Plan d'investissement pour la rénovation du système informatique du Parc du Verdon**

Les membres du bureau ont pris connaissance et approuvé le plan d'investissement pour la rénovation du système informatique du Parc du Verdon tenant compte de l'augmentation des effectifs, des volumes de données stockées et de l'évolution des besoins et des pratiques. Un schéma directeur assorti d'un plan d'investissement sur 5 ans pour rénover le système (selon l'état de l'art), ont été approuvés les membres du Bureau.

### **7. Convention avec le centre équestre d'Aurabelle dans le cadre du dispositif écogardes 2014**

Dans le cadre du dispositif des écogardes, les membres du Bureau ont approuvé la signature d'une convention avec le centre équestre d'Aurabelle à Gréoux les Bains, afin de mettre en place des patrouilles équestres en partenariat avec les services de la gendarmerie.

### **8. Dossiers de demande subvention**

Les membres du bureau ont approuvé les opérations suivantes et leur plan de financement :

Réhabilitation de la grande du domaine de Valx (chantier formation avec Ecole d'Avignon)

**Cout total HT : 59 500 € / Région (FIP) : 47 000 € / PNR Verdon : 11 900 €**

Entretien de la passerelle de l'Estellié

**Cout total TTC : 13200 € / CG 04 (25%) 3300 € / CG 83 : 300 € / DREAL PACA : 3960 € / PNR Verdon : 2640 €**

Programme alpages Sentinelles

Point ajourné

### **9. Conventions de partenariat avec les acteurs de l'éducation à l'environnement – Année 2014**

Les membres du Bureau ont approuvé la signature de conventions de partenariats avec les prestataires d'actions éducatives à l'environnement bénéficiant de la marque Parc « accueil du Parc du Verdon » ou en cours de demande, définissant les modalités d'organisation des activités mises en place à destination du public scolaire. Il s'agit des partenaires suivants :

- Aquattitude (Christophe Trémeau)
- Association Voile et Nautisme
- Andréa Bacher
- CPIE Alpes de Provence
- Geneviève Vallart-De Boisgellin
- Gulliver
- Maison des Lac
- Maison régionale de l'eau
- Musée de préhistoire des gorges du Verdon
- Réserve géologique de haute Provence

### **10. Convention de partenariat avec l'ADT 04 et l'ADT 83 relative à l'édition de la Carte touristique Verdon 2014**

Les membres du Bureau ont approuvé le renouvellement de convention de partenariat avec les 2 ADT relative à la réédition de la carte touristique du Verdon.

### **11. Convention de partenariat avec Radio Verdon**

Les membres du Bureau ont approuvé le renouvellement d'une convention de partenariat avec Radio Verdon, représentant un coût de 10000 € pour l'année 2014. Ce partenariat permet de valoriser les actions exemplaires existant sur le territoire du Parc, d'organiser des débats, de communiquer sur les grands enjeux du Verdon.

### **12. Renouvellement de l'adhésion à Maison paysannes de France au titre de l'année 2014 pour un coût de 36 €**

### **13. Modification délégués commission des sites**

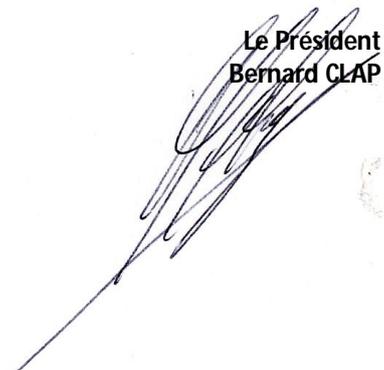
Les membres du bureau ont désigné M. Michel FACCHIN, titulaire et M. Paul CORBIER, suppléant pour représenter le Parc du Verdon à la commission des sites 04 pour la formation spécialisée dite des sites et paysages.

### **14. Remboursement de frais avancés par M. Jean Philippe GALLET pour le compte du Parc pour un montant de 85 €**

### **15. Les membres du Bureau ont pris acte des décisions prises par le Président sur délégation du Bureau pour la passation des marchés à procédure adaptée inférieurs à 30 000 € HT.**

Pour affichage,  
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales  
à Moustiers Sainte Marie, le 30 janvier 2014

Le Président  
Bernard CLAP



**Membres du Bureau présents le 14 janvier :** Bernard CLAP, Trigance ; Michèle BIZOT-GASTALDI : Conseil général 04 ; Jean BACCI : Moissac Bellevue ; Maurice LALLEMENT : Valensole ; Antoine FAURE : Aups ; Delphine BAGARRY : Riez ; Christian GRIMALDI : Sillans la cascade

**Invités :** Patrick ROY, commission urbanisme et paysage

Le quorum n'étant pas atteint, les membres du Bureau ont été à nouveau convoqués pour le 23 janvier 2014 sans nécessité de quorum pour délibérer valablement.

**Membres du Bureau présents le 23 janvier 2014 :** Charles-Antoine MORDELET : Aiguines ; Bernard CLAP, Trigance ; Antoine FAURE : Aups

- 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Bureau du 4 décembre 2013 aux Salles sur Verdon**
- 2. Suite de la réflexion sur la réorganisation dans le cadre de l'évaluation intermédiaire de la charte**

Les membres du bureau ont poursuivi le travail initié depuis plusieurs séances sur la réorganisation dans le cadre de l'évaluation intermédiaire de la charte et plus particulièrement sur la clarification des rôles (instances, délégués), la mise en place d'adjoints thématiques, la reconnaissance et l'implication des élus et délégués.

Ces débats viendront alimenter le projet de modification du règlement intérieur du syndicat mixte qui sera proposé au prochain Bureau pour une validation finale au comité syndical du mois de juin par les nouveaux élus.

Ont également été débattues les questions relatives à l'adhésion des communautés de communes au syndicat mixte et la mise en adéquation du périmètre de la structure opératrice du SAGE et le bassin versant du Verdon. Ces deux points nécessiteront une modification des statuts, prévue pour la fin d'année 2014.

### **3. Dispositif de titularisation**

Dans le cadre de l'application de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi dans la fonction publique, les membres du Bureau se sont positionnés favorablement pour ouvrir à la titularisation les postes occupés par les personnes éligibles et en poste actuellement. Un programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire sera soumis à l'approbation du prochain comité syndical, après avis du CTP.

### **4. Mise en place du compte épargne temps**

Les membres du bureau ont validé le principe de mise en place d'un compte épargne temps pour les agents du syndicat mixte de gestion du PNR Verdon et ses modalités de fonctionnement sur la base d'un projet de règlement qui sera ensuite soumis à l'avis du CTP.

### **5. Développer l'utilisation de documents dématérialisés au sein du Parc**

Sur proposition de D. Bagarry, Présidente de l'inter-commission communication, les membres du bureau ont débattu sur l'intérêt et la possibilité de dématérialiser l'envoi de certains documents (notamment pour les réunions de bureau et comité syndical) de manière à limiter, voire supprimer les envois papier.

Les avis sont partagés au sein des membres du bureau. La question sera à nouveau posée à l'issue des élections municipales et donc aux nouveaux délégués.

### **6. Plan d'investissement pour la rénovation du système informatique du Parc du Verdon**

Les membres du bureau ont pris connaissance et approuvé le plan d'investissement pour la rénovation du système informatique du Parc du Verdon tenant compte de l'augmentation des effectifs, des volumes de données stockées et de l'évolution des besoins et des pratiques. Un schéma directeur assorti d'un plan d'investissement sur 5 ans pour rénover le système (selon l'état de l'art), ont été approuvés les membres du Bureau.

### **7. Convention avec le centre équestre d'Aurabelle dans le cadre du dispositif écocardes 2014**

Dans le cadre du dispositif des écocardes, les membres du Bureau ont approuvé la signature d'une convention avec le centre équestre d'Aurabelle à Gréoux les Bains, afin de mettre en place des patrouilles équestres en partenariat avec les services de la gendarmerie.

### **8. Dossiers de demande subvention**

Les membres du bureau ont approuvé les opérations suivantes et leur plan de financement :

Réhabilitation de la grande du domaine de Valx (chantier formation avec Ecole d'Avignon)

**Cout total HT : 59 500 € / Région (FIP) : 47 000 € / PNR Verdon : 11 900 €**

Entretien de la passerelle de l'Estellié

**Cout total TTC : 13200 € / CG 04 (25%) 3300 € / CG 83 : 300 € / DREAL PACA : 3960 € / PNR Verdon : 2640 €**

Programme alpages Sentinelles

Point ajourné

### **9. Conventions de partenariat avec les acteurs de l'éducation à l'environnement – Année 2014**

Les membres du Bureau ont approuvé la signature de conventions de partenariats avec les prestataires d'actions éducatives à l'environnement bénéficiant de la marque Parc « accueil du Parc du Verdon » ou en cours de demande, définissant les modalités d'organisation des activités mises en place à destination du public scolaire. Il s'agit des partenaires suivants :

- Aquattitude (Christophe Trémeau)
- Association Voile et Nautisme
- Andréa Bacher
- CPIE Alpes de Provence
- Geneviève Vallart-De Boisgellin
- Gulliver
- Maison des Lac
- Maison régionale de l'eau
- Musée de préhistoire des gorges du Verdon
- Réserve géologique de haute Provence

### **10. Convention de partenariat avec l'ADT 04 et l'ADT 83 relative à l'édition de la Carte touristique Verdon 2014**

Les membres du Bureau ont approuvé le renouvellement de convention de partenariat avec les 2 ADT relative à la réédition de la carte touristique du Verdon.

### **11. Convention de partenariat avec Radio Verdon**

Les membres du Bureau ont approuvé le renouvellement d'une convention de partenariat avec Radio Verdon, représentant un coût de 10000 € pour l'année 2014. Ce partenariat permet de valoriser les actions exemplaires existant sur le territoire du Parc, d'organiser des débats, de communiquer sur les grands enjeux du Verdon.

### **12. Renouvellement de l'adhésion à Maison paysannes de France au titre de l'année 2014 pour un coût de 36 €**

### **13. Modification délégués commission des sites**

Les membres du bureau ont désigné M. Michel FACCHIN, titulaire et M. Paul CORBIER, suppléant pour représenter le Parc du Verdon à la commission des sites 04 pour la formation spécialisée dite des sites et paysages.

### **14. Remboursement de frais avancés par M. Jean Philippe GALLET pour le compte du Parc pour un montant de 85 €**

### **15. Les membres du Bureau ont pris acte des décisions prises par le Président sur délégation du Bureau pour la passation des marchés à procédure adaptée inférieurs à 30 000 € HT.**

Pour affichage,  
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales  
à Moustiers Sainte Marie, le 30 janvier 2014

Le Président  
Bernard CLAP

